



Merci pour votre confiance  
et votre engagement !



## Merci à nos électeurs et à nos électrices

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui se sont mobilisés pour choisir nos candidats, qui les défendront dans les Commissions Paritaires pendant 4 ans, et qui ont favorablement apprécié notre association avec la CFTC.

Notre progression se poursuit sur l'ensemble des collèges. Nos listes communes CFE-CGC Orange/CFTC arrivent en tête chez les cadres (devant les listes CFDT/UNSA) en creusant à nouveau l'écart.

Notre alliance connaît aussi la plus forte progression chez les Fonctionnaires pour devenir la deuxième organisation. De même, sur les non-cadres, nous enregistrons la plus forte progression, à plus de 5 points.

Ces élections atypiques, avec un parcours de vote de plus en plus complexe, mobilisent moins que celles des Comités Sociaux et Économiques (CSE) et voient leur taux d'abstention progresser légèrement.

**Forts de cette représentativité renforcée, nous continuerons de vous défendre assidûment... même si nous vous souhaitons surtout de ne jamais avoir besoin d'être défendus en Commission Paritaire.**

## Commissions Administratives Paritaires (CAP)

	2014		2018		2022		
Inscrits	57837		39507		20487		
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Evol en %
Participation		73,85%		57,29%		57,04%	
<b>CFE-CGC/ CFTC</b>	6633	15,53%	3992	17,64%	2632	22,52%	4,89
<b>CFDT/UNSA</b>	8906	20,85%	5401	23,86%	3145	26,91%	3,05
<b>CGT</b>	10735	25,13%	5307	23,44%	2430	20,79%	-2,65
<b>FO</b>	6573	15,39%	2842	12,56%	1448	12,39%	-0,17
<b>SUD</b>	9593	22,46%	4796	21,19%	1990	17,03%	-4,16
<b>Orange Ensemble</b>			143	0,63%	42	0,36%	-0,27
<b>STC</b>	270	0,63%	155	0,68%			

Les listes CFE-CGC Orange/CFTC progressent de **4,89 %** par rapport à 2018. Elles emportent **4 sièges** parmi les 10 sièges de la CAP 1 (cadres supérieurs). La CFE-CGC Orange devient la **2<sup>ème</sup> organisation syndicale** auprès des fonctionnaires d'Orange, en dépassant SUD et la CGT.

Vos représentants élus sont : **Pierre-Emmanuel Deschaumes, Dominique Steiger, Valérie Vincent, Philippe Joly, Eric Bidault et Olivier Goma**

## Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

	2013		2018		2022		
inscrits	42615		48268		47255		
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Evol en %
Participation		44,42%		42,96%		42,15%	
<b>CFE-CGC/CFTC</b>	<b>5467</b>	<b>28,88%</b>	<b>7053</b>	<b>34,01%</b>	<b>7368</b>	<b>36,99%</b>	<b>2,98%</b>
CFDT/UNSA	5942	31,39%	6348	30,61%	6471	32,49%	1,88%
CGT	3151	16,65%	2756	13,29%	2423	12,16%	-1,13%
FO	2309	12,20%	1942	9,36%	1926	9,67%	0,30%
SUD	2059	10,88%	2091	10,08%	1558	7,82%	-2,26%
OE			348	1,68%	172	0,86%	-0,81%
STC			199	0,96%			-0,96%

Les listes CFE-CGC Orange/CFTC progressent de **8,11 %** depuis les élections de 2013, recueillant près de 37% des suffrages. Elles restent les premières représentantes des salariés de droit privé, en creusant encore l'écart avec les listes CFDT/UNSA.

En progressant encore une fois de plus de **5,66 %** sur le collège non-cadres, elles deviennent troisièmes auprès de ces salariés, et passent devant Sud et FO.

Vos représentants élus sont : **Nacim Guezraoui, Sadrine Courbes, Rachel Savoy, Laziz Belili, Véronique Garnier et Olivier Ombredane.**

Une fois de plus, le vote électronique a connu de nombreux problèmes techniques. L'élection a commencé avec 2h30 de retard suite à un « bug » lié à la clé de sécurité du vote. Les parcours de vote se complexifient et découragent de nombreux collègues. Alors que le vote électronique devrait faciliter la sortie des résultats, la Direction, sous

prétexte de RGPD, gêne les opérations de contrôle du scrutin, ce qui rend au final les opérations de dépouillement extrêmement lentes.

La « 1<sup>ère</sup> entreprise digitale de France » devrait faire appel à des prestataires qui maîtrisent mieux le « parcours client » et les outils de contrôle du scrutin, pour un vote plus fluide et un dépouillement plus rapide.



*Vous pouvez compter sur nous !*

